

FACTURE N° 4120005

CONTRAT 191
N/REF : 8/12/2024 0H27 C:000047 I:01925
V/REF : Contrat N°000191 du 20/01/2023

SDC 'Villa marion'
C/O IMMO DE FRANCE
Agence Centre
52/54 RUE SERVIENT
69003 LYON

IMMEUBLE : VILLA MARION
11 RUE BARODET
69004 LYON

Saint Priest, le 02 Décembre 2024

ADRESSE : ALLEE N°11 -CONTACT SUR PLACE M. MONNIER PRESIDENT DU CS TEL 06 07984918
MARCELLINMONNIER@WANAD00.FR

Motif de la demande : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : M. R. PAULET

INTERVENTION REALISÉE LE 26/11/2024
CONTROLE DU FONCTIONNEMENT DES POMPES DU SURPRESSEUR, CLAPETS
ANTI-RETOUR, PRESSOSTATS ET SOUPAPES
1 FOIS/AN

OBSERVATION :
TOUS ANOMALIES D'ORDRE TECHNIQUE OU MECANIQUE, PARTICULIEREMENT LES
PROBLEMES ELECTRIQUES CONCERNANT L'ALIMENTATION DE LA POMPE DE RELEVAGE,
SERONT SIGNALEES DANS LES PLUS BREFS DELAIS. NOTRE SOCIETE NE PEUT ETRE
TENUE RESPONSABLE AU CAS OU LA POMPE DE RELEVAGE NE SERAIT PAS UTILISEE
SELON LES REGLES DE L'ART

FACTURATION : :
la redevance sera facturée 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j a réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/02/2024

Prix de base du contrat : 228,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2022 Valeur : 131,5
Mois de l'indice de révision : 01/2024 Valeur : 138,1

Quantité	Apt.	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	1	Entretien de 1 surpresseur(s)	1/AN	238,26	238,26
TOTAL H.T.					238,26
T.V.A. a 10,00%					23,82
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>262,08</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN